

# AUREILHAN <sup>mag'</sup>

Le magazine d'information municipal de votre Ville - n° 17 - Automne 2018

UN RESTAURANT

SCOLAIRE

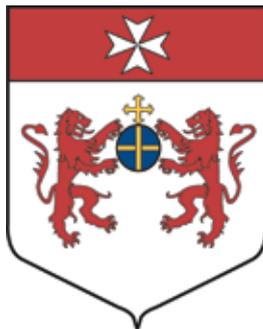
« HAPY »

P.4

LA VILLE EN ACTION  
P.6



LE NOUVEAU BLASON  
D'AUREILHAN P.11



# Sommaire



**Emmanuel ALONSO**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Urbanisme/Travaux  
Reçoit le jeudi  
de 18h30 à 19h30



**Isabelle CHEDEVILLE**  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
Solidarité  
Reçoit le lundi  
de 16h00 à 18h00



**Simone GASQUET**  
3<sup>ème</sup> Adjointe  
Culture / Sécurité  
Reçoit le mardi  
de 18h00 à 19h00



**Claude PAHU**  
4<sup>ème</sup> Adjoint  
Animation locale  
Reçoit le mercredi  
de 18h00 à 19h30



**Jocelyne JOANDET**  
5<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires générales  
Reçoit le mardi  
de 17h45 à 19h00



**Christian ZYTYNSKI**  
6<sup>ème</sup> Adjoint  
Finances/Politiques  
contractuelles  
Reçoit le mercredi  
de 17h30 à 19h00



**Virginie FAVERON**  
7<sup>ème</sup> Adjointe  
Affaires scolaires  
Reçoit le lundi  
de 17h30 à 18h15



**Daniel LARREGOLA**  
8<sup>ème</sup> Adjoint  
Environnement  
Reçoit le jeudi  
de 18h00 à 19h00

## L'ÉDITO DU MAIRE

3... Une ville en action

## ÉDUCATION

4... Restaurant scolaire : ici, on mange « hapy »

## LA VILLE EN ACTION

6... Maison associative : début du chantier en octobre

7... Maison de Santé : un projet d'avenir pour le centre-ville

## SECURITE

8... Rue de la Moisson : des équipements pour modérer la vitesse

8... Avenue des castors / rue du moulin : le plateau ralentisseur a été réalisé

## TRAVAUX

9... Rue Jean-Jacques Rousseau : les aménagements de voirie se poursuivent

9... Lotissement La Pujole : le nouveau quartier joue la mixité sociale

## CULTURE

10... Salon d'expression plastique 2018 : pari réussi

## PATRIMOINE

11... Aureilhan possède son blason

## VIE DE LA CITÉ

12... **Très haut-débit** la fibre optique arrive bientôt à Aureilhan

12... **Inauguration** du foyer d'accueil rue du 8 mai  
12... **Travaux** rues Lamartine et Pasteur : un enrobé tout neuf

13... **Écoles** les travaux d'été réalisés par les agents de la ville

13... **Ouverture** l'Épicerie Solidaire des Cèdres fait sa rentrée

13... Le Conseil Municipal a décidé...

## EXPRESSIONS POLITIQUES

14... Minorité

15... Majorité



Retrouvez toute l'actualité  
de la ville sur  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

## Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan  
Vice-Président  
de la Communauté  
d'Agglomération  
Tarbes-Lourdes-Pyrénées



### L'ÉDITO DU MAIRE

## UNE VILLE EN ACTION



### 'EST LA RENTRÉE !

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve pour ce numéro de rentrée d'Aureilhan Mag'.

Vous y découvrirez les dernières actualités de la Ville concernant la réalisation de travaux d'aménagement et de sécurité, ainsi que la création de nouveaux équipements publics. Vous pourrez constater l'excellence d'un service public parfois méconnu qui fait pourtant partie du quotidien de quelques 300 élèves : le restaurant scolaire.

### A VENIR : DES CHANTIERS MAJEURS

Septembre est là : les vacances sont terminées et l'heure de la reprise a sonné. Permettez-moi de vous indiquer que l'activité de vos élus et des Services n'a pourtant pas cessé avec, par exemple, une réunion du Conseil Municipal au milieu de l'été. De nombreux projets, pour l'instant invisibles, nous ont bien occupé. Il s'agit, pour l'essentiel, de la Maison de Santé, de la Maison Associative, du Boulodrome couvert, de la troisième tranche des travaux de la rue Jean-

Jacques Rousseau. Nous avançons. Nous savons les attentes fortes et les impatiences grandes, constats que nous faisons au cours des réunions publiques ou des séances de travail organisées tout au long de l'année. Notre volonté d'agir pour Aureilhan n'en est que plus renforcée.

### LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

A la fin du mois de septembre, le temps de la fête locale sera venu. La Commission « Animations », que je remercie chaleureusement, a préparé, comme à son habitude, une palette d'animations à destination de tous les publics. Les festivités débiteront cette année au Centre Jean Jaurès avec l'apéritif de la Municipalité, moment de partage convivial, auquel vous êtes conviés. Puis, retenez la date : le 28 septembre, la Ville et la Maison des Jeunes et de la Culture lanceront officiellement la saison culturelle 2018/2019, au parc de l'ECLA : un rendez-vous festif et familial qui témoigne, année après année, de notre attachement à une culture accessible et ouverte à tous.

Je souhaite à toutes et tous **une très bonne rentrée.**

*« Nous avançons. Nous savons les attentes fortes et les impatiences grandes, constats que nous faisons au cours des réunions publiques ou des séances de travail organisées tout au long de l'année. »*

*Fidèlement à vous,*

Yannick BOUBÉE, Maire, vous reçoit lors de ses permanences deux fois par semaine, le lundi matin à partir de 8h30 et le vendredi soir à partir de 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil au : 05 62 38 91 50



*Manger local, c'est bon pour la santé et l'éducation de nos enfants, c'est bon pour la santé du tissu économique et productif de notre région, c'est bon enfin pour la santé de notre planète.*

## RESTAURANT SCOLAIRE : ICI, ON MANGE « HAPY »

**Se fournir en produits frais, bio et locaux, fabriquer des repas « faits maison », voilà l'ADN du restaurant scolaire.**

### **Le restaurant scolaire d'Aureilhan : un service public d'excellence**

**C**rée en 1998, le restaurant scolaire de la Ville d'Aureilhan a été construit autour d'un projet politique exigeant : celui d'offrir aux élèves des repas équilibrés fabriqués sur place par une équipe compétente. Une légumerie permet, en particulier, aux cinq agents permanents du restaurant de travailler des produits frais non transformés et de préparer les plats au jour le jour.

Afin de consolider cette organisation, un commis de cuisine avait rejoint l'équipe en 2017.

### **La pause méridienne : un temps privilégié**

La pause méridienne, incluse dans le Projet Educatif Territorial, demeure un temps privilégié pour le repas et la détente, au service du développement de l'enfant en l'initiant à la citoyenneté et au respect de l'autre.

Pendant le repas, les animateurs de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) encadrent les élèves des écoles élémentaires, et le personnel communal les élèves des

écoles maternelles. Les écoliers sont encouragés à découvrir de nouvelles saveurs, à limiter le gaspillage alimentaire, dans le respect des règles de la vie collective.

Avant et après le repas, les enfants des écoles élémentaires sont libres de choisir leurs activités : jeux sportifs, jeux de société, ou bien encore lecture. Un temps calme est systématiquement programmé, pour une meilleure acquisition des connaissances au cours de l'après-midi.

### **Poursuivre un projet d'avenir tourné vers le bio et le local**

Actuellement, 40 à 45% de produits bio ou locaux composent les mets proposés aux jeunes aureilhanais. Le pourcentage de 50% devrait rapidement être atteint, sans répercussion sur la facture des familles. Afin de poursuivre cet engagement, la Commune souhaite faciliter et sécuriser ses approvisionnements en produits bio et locaux pour les 43 000 repas annuels fabriqués.

# 40 à 45%

C'est la part de produits bio ou locaux servis actuellement au restaurant scolaire

# 100%

Des viandes fraîches sont d'origine française

# 43 000

Repas sont fabriqués et servis chaque année

## « Mangeons Hapy » pour développer l'approvisionnement local

Pour faciliter un approvisionnement plus local des cantines scolaires des Hautes-Pyrénées, la Chambre d'Agriculture a suscité et accompagné la création d'une coopérative baptisée « Mangeons HaPy » qui sera opérationnelle pour cette rentrée.

La coopérative regroupe une trentaine de partenaires (producteurs individuels, groupement de producteurs, collectivités locales, chambres consulaires, associations et salariés). L'originalité du projet, c'est la réunion des fournisseurs et des clients dans une même structure devant permettre une meilleure coordination entre la production et la consommation départementales. La coopérative, basée à Maubourguet, offrira une vraie réponse à l'enjeu d'une relocalisation de l'économie et un soutien au secteur agricole local. Parce que s'approvisionner en denrées produites dans le Département, c'est moins de transport et moins d'émission de CO<sup>2</sup> ; de plus, cela permet de retrouver le goût des saisons.

Le restaurant scolaire effectuera ses premiers approvisionnements auprès de la plateforme « Mangeons Hapy » à la rentrée scolaire 2018/2019. La tarification des repas, elle, restera identique.



De gauche à droite : Lilian LASSERRE, Président du Conseil d'Administration de « Mangeons Hapy », Frédérique LOIRAT, Directrice de la MJC d'Aureilhan, Virginie FAVERON, Maire-Adjointe aux affaires scolaires et Pierre CORNEL, Responsable du restaurant scolaire.



Retrouvez les menus du restaurant en un clic sur [ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr)

### À SAVOIR

Aureilhan est une des premières Communes du Département à avoir adhéré à la SCIC « Mangeons Hapy ». Le Conseil Municipal a en effet voté le 7 mars dernier, à l'unanimité, la participation de la Commune au capital de la SCIC, à hauteur de 500 € pour 50 parts.

### Quelques repères :

La restauration scolaire, service de la Commune, est gérée par la Caisse des Ecoles, qui donne son avis sur les tarifs et la composition des menus. La participation financière des familles est fixée par la Commune, sur la base du quotient familial.



300 élèves déjeunent chaque jour au restaurant scolaire



Le tarif du repas d'un élève aureilhanais est compris entre 2,25€ et 4,60€  
(le coût de revient d'un repas est de 7,60 €)



5 agents communaux composent l'équipe de la cuisine du restaurant scolaire

19 personnes assurent la surveillance des enfants



Une esquisse de la future Maison Associative, rue Jules Guesde.

## MAISON ASSOCIATIVE

### DEBUT DU CHANTIER EN OCTOBRE

**L'engagement de la Municipalité d'accueillir les activités de la MJC dans de nouveaux locaux sera tenu. Objectif : ouverture à la rentrée scolaire 2019.**

# 840 000

C'est le budget prévisionnel en euros du projet de la nouvelle Maison Associative.

# 5

Salles accueilleront les activités de loisirs. La superficie totale sera d'environ 450 m<sup>2</sup>.

# 900

Adhérents fréquentent les activités proposées par la MJC d'Aureilhan.

# 20

Salariés participent à la vie de la MJC.

#### L'éducation, une priorité

La Jeunesse et l'Education sont une des priorités de l'équipe municipale. Le relogement des personnels et des activités de la MJC dans des locaux adaptés, constitue donc un enjeu fort de la mandature.

#### La rénovation de la maison « Pomès » trop chère

La réhabilitation de la Maison Pomès était inscrite dans le programme municipal 2014. Différents scénarios ont été élaborés. La rénovation du bâti actuel entraînerait un surcoût de l'ordre de 30% à 40% par rapport à une construction neuve, en partie dû aux travaux d'accessibilité qui auraient complexifié encore plus ce chantier. La Municipalité, après réflexion, a fait le choix de raison de

démolir et reconstruire un bâtiment. L'emplacement de cette Maison Associative restera identique, très bien placé, à proximité des écoles, de la salle d'activité et du restaurant scolaire.

#### Un bâtiment moderne et fonctionnel

Avec une structure de plain pied d'environ 450 m<sup>2</sup> de superficie, la Municipalité a respecté le cahier des charges construit en étroite collaboration avec la Maison des Jeunes et de la Culture. Avec un budget de 840 000 € HT, le montant du projet demeure raisonnable, d'autant qu'il inclut le réaménagement des abords du bâtiment. Pendant les travaux, les activités seront localisées dans différents locaux communaux mis à la disposition de la MJC.

#### CALENDRIER DES TRAVAUX

- octobre / novembre 2018 : démolition
- décembre 2018 / août 2019 : construction
- septembre 2019 : livraison du bâtiment



La Maison « Pomès », un bâtiment public qui n'est plus adapté à l'accueil des personnels et des pratiquants des activités de loisirs.



À proximité de la Mairie, des commerces, des écoles, le choix retenu du centre-ville, décidé par la Municipalité et les professionnels de santé, présente des atouts forts.

## MAISON DE SANTE

### UN PROJET D'AVENIR POUR LE CENTRE-VILLE

**Ouverture prévue en 2019 dans le cadre d'une concertation avec les médecins. Au cœur des débats : comment renforcer l'offre de soins et permettre à chacun d'y accéder ?**

Un des principaux objectifs de ces lieux où se regroupent des professionnels de Santé est d'apporter une réponse aux déserts médicaux. Les Maisons de santé ont d'abord conquis les secteurs ruraux où le manque de médecins est très problématique. Alors, pourquoi un équipement est-il aujourd'hui en projet à Aureilhan ? « Il n'y a pas de pénurie de professionnels de santé sur la ville, indique Yannick BOUBÉE, Maire. En revanche, il n'y a plus que deux médecins généralistes qui exercent sur la Commune, les médecins ayant cessé leur activité n'ayant pas été remplacés. Les modes de vie ont évolué et les cabinets individuels n'attirent plus les jeunes praticiens qui souhaitent travailler dans des structures de groupe. Cela fait environ deux ans que certains habitants ont fait savoir qu'ils avaient des difficultés à trouver un médecin généraliste. Bien évidemment, chacun le sait, la santé n'entre pas dans les compétences à assurer par la Commune. Pour autant, l'équipe municipale a jugé que, au vu de la situation, elle devait se saisir de cette problématique pour la résoudre, même si le chemin est long et difficile. »

#### UNE DEMANDE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La Maison de Santé, qui rayonnera sur le secteur Nord de l'agglomération tarbaise, répondra aux nouvelles attentes des médecins dans leur pratique professionnelle. Comme l'expliquent les professionnels de santé, « les jeunes générations de médecins ont une approche plus collective, ils ne souhaitent plus s'installer seuls ». Les Maisons de Santé apparaissent donc comme une solution car elles facilitent les conditions d'exercice de la médecine.

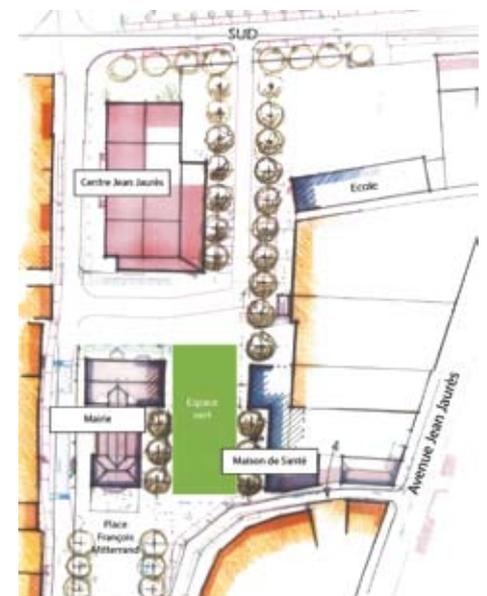
**« Ce projet répond à la demande des jeunes médecins généralistes et des professionnels de santé »**

réaffirme Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint, qui suit ce dossier depuis le début. « Les personnels de santé peuvent s'épauler, partager leurs pratiques et mutualiser leurs frais, tout en améliorant la qualité de prise en charge des patients. »

#### UN PROJET URBAIN COHERENT

« Ce projet est important pour la cohésion sociale, défend

Emmanuel ALONSO, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, il participera à la solidité du tissu social urbain. En effet, le projet s'intègre dans une **approche cohérente en matière d'urbanisme** avec une construction neuve en centre-ville, à proximité des équipements déjà existants. La construction d'une Maison de Santé à l'emplacement prévu est la meilleure réponse apportée à la **revitalisation du secteur**. Enfin, poursuit-il, cette construction est doublée de la création **d'espaces verts** qui renforceront la convivialité ».



## RUE DE LA MOISSON DES EQUIPEMENTS POUR MODERER LA VITESSE

**Entre 2018 et 2019, des aménagements au service de la sécurité seront réalisés.**

Aménager l'espace urbain, cela doit servir notamment à améliorer la sécurité des déplacements et permettre aux véhicules, deux-roues et piétons de circuler sans risque. Afin de rendre l'espace lisible pour les utilisateurs, ronds-points, îlots centraux, plateaux de surélévation de voirie, écluses biaisées, sont autant d'aménagements qui permettent aux usagers de percevoir rapidement dans quel environnement ils se trouvent. « Ici, il s'agit prioritairement de réduire la vitesse des véhicules » signale Simone GASQUET, Maire-Adjointe en charge de la sécurité.

### Rue de la Moisson : une vitesse moyenne élevée

Les relevés de vitesse sont clairs : c'est sur la rue de la Moisson que les véhicules roulent le plus vite au regard de la moyenne communale. 1 automobiliste sur 4 est en infraction (25%) contre 15% sur le reste de la Commune. Pire, 3% des automobilistes roulent à plus de 70 km/h ! Face à ce constat, la Municipalité a fait appel à un bureau d'études afin de proposer les solutions les plus adéquates d'aménagement routier pour sécuriser ce secteur.

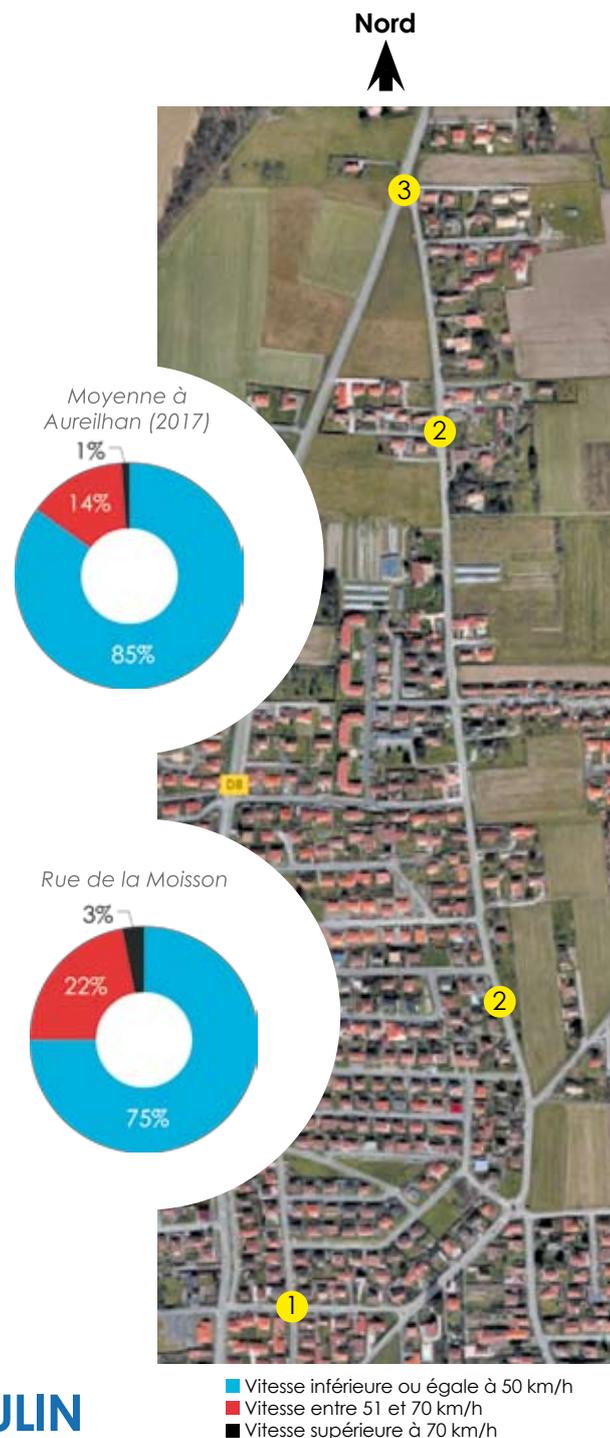
### Les aménagements prévus

D'ici la fin de l'année 2018, un plateau ralentisseur (1), deux systèmes d'écluses biaisées (2) et un aménagement à l'entrée nord de la rue de la Moisson (3) seront créés. Budget : 100 000 euros. Une deuxième phase d'aménagement renforcera, si nécessaire, le dispositif en 2019. Nous y reviendrons dans un prochain numéro d'Aureilhan Mag'.

## AVENUE DES CASTORS / RUE DU MOULIN LE PLATEAU RALENTISSEUR A ÉTÉ RÉALISÉ



Le plateau traversant obligera les automobilistes à ralentir à l'approche du carrefour qui reste soumis au régime de la priorité à droite.



Situé au croisement de l'avenue des Castors, axe principal entre le nord et le sud du quartier, et de la rue du Moulin, transversale est-ouest entre Tarbes et le centre-ville, ce carrefour a vu se produire des accidents en peu de temps, dus à la vitesse excessive des automobilistes et au non-respect du régime de priorité à droite.

Afin de mieux sécuriser ce carrefour, la Municipalité a décidé de faire installer un plateau ralentisseur à la fin du mois de juillet dernier.

Cet aménagement, qui fait suite à une demande des riverains du carrefour, formulée en réunion publique le 22 décembre 2017, a pour objectif de ralentir la vitesse des automobilistes aux entrées du croisement.



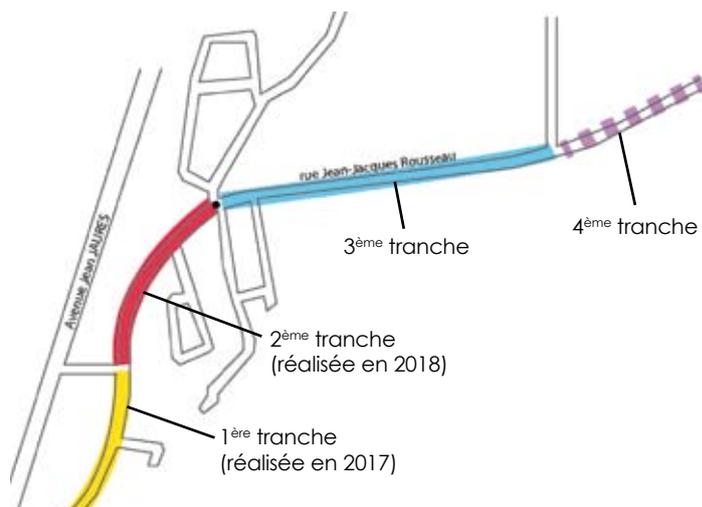
Le nouveau carrefour au croisement de la rue Jean-Jacques Rousseau, du Chemin d'Orléans et de la rue Georges Ledormeur

## RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU LES AMENAGEMENTS DE VOIRIE SE POURSUIVENT

La voirie tient une place prépondérante dans l'aménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau. Depuis 2017, cette rue est complètement réaménagée : nouveau revêtement, accessibilité et mise en sécurité des piétons, pose de bordures, chicanes, aménagements et créations de trottoirs.

### Embellir le cadre de vie et améliorer la sécurité de tous

Programmée du mois d'octobre au mois de décembre 2018, cette 3<sup>ème</sup> tranche de travaux s'effectuera sur 500 mètres, entre le carrefour situé au niveau du chemin d'Orléans et l'intersection avec le chemin du Mouniquet. Le fossé existant sera consolidé. La pose de deux chicanes aura pour objectif de modérer la vitesse des véhicules dans les deux sens de circulation. Par souci de sécurité, les cheminements piétons seront séparés de la circulation automobile : un trottoir respectant les normes d'accessibilité sera créé, des dalles spécifiques avant les passages piétons et des bordures basses faciliteront les transitions.



Comme chaque projet de voirie, cet aménagement a fait l'objet d'une présentation aux riverains, le 21 juin dernier en Mairie.

## LOTISSEMENT LA PUJOLE LE NOUVEAU QUARTIER JOUE LA MIXITE SOCIALE



Promologis est un bailleur social majeur de la Région Occitanie. Depuis 2015, 45 nouveaux logements locatifs ont vu le jour au quartier La Pujole. Ce programme de logement favorise la mixité sociale. En effet, l'accès à la propriété et la location de logements sociaux à laquelle peuvent postuler 2/3 des français permettent de mêler différentes catégories sociales. Promologis et la Ville d'Aureilhan veillent à ce que toutes les tranches d'âge y soient représentées. Une belle réalisation au service du bien vivre ensemble !



## SALON D'EXPRESSION PLASTIQUE 2018 : PARI REUSSI

**La 19<sup>ème</sup> édition du salon d'expression plastique d'Aureilhan s'est déroulée du 22 au 24 juin dernier au Centre Jean Jaurès.**

**Q**uelle affluence ! Près de 150 personnes s'étaient données rendez-vous lors de cette douce soirée qui marquait le début d'été.

Durant la soirée de vernissage du 22 juin, Emmanuel ALONSO, Maire-Adjoint, représentant le Maire Yannick BOUBÉE en déplacement, Simone GASQUET, Maire-Adjointe à la Culture et Jean-Pierre DORGANS, Président du Jury, ont remis les prix aux Lauréats, accompagnés de Christian AGUIRRE, sculpteur aureilhanais et invité d'honneur de ce salon.

Un nouveau record de participation a été enregistré : 98 exposants, 198 œuvres ; le 19<sup>ème</sup> salon d'expression plastique d'Aureilhan, le deuxième organisé au Centre Jean Jaurès, aura réuni deux fois plus d'exposants qu'en 2017. Une remarquable réussite donc ! Cet afflux de participants a rendu plus délicate la tâche du jury pour départager les œuvres d'artistes de la région tarbaise et d'ailleurs (certains venant de Montauban, Toulouse, Pau).

### 2019 : LA VINGTIEME EDITION

Que de chemin parcouru depuis les débuts de ce salon organisé à l'origine dans l'ancienne Mairie, avant de rejoindre l'ECLA puis le Centre Jean Jaurès en 2017, suite à sa rénovation.

La Municipalité adresse de chaleureux remerciements à l'ensemble des participants de cette édition, ainsi qu'aux membres de la Commission Culture pour leur dévouement durant ces trois jours d'exposition. A l'année prochaine pour les 20 ans du salon !

### LE PALMARES 2018

Dans la catégorie « **Prix de la Ville d'Aureilhan** », c'est la sculpture de Bernard HUGUAND qui a été récompensée pour une œuvre en bronze remarquablement exécutée, « Secret de femme ».



Dans la catégorie « **Prix du Jury** », la médaille d'or a été attribuée à Ina SCHOLTE ALBERS pour sa peinture colorée à l'acrylique.



Dans la catégorie « **Prix Coup de Cœur** », c'est le dessin plein d'humour « Pénurie de logements », réalisé à la plume et à l'encre de chine, de François BARRERE qui a été primé.



## AUREILHAN POSSEDE SON BLASON

**Le 26 juin 2018, les élus du Conseil Municipal approuvaient le blason de la Ville, dont les origines remontent à l'histoire des Templiers.**

Aureilhan a relevé au cours du Moyen Âge d'une commanderie templière puis hospitalière, documentée par quelques rares actes de glanage et des fonds de l'ordre de Malte conservés aux Archives Départementales de la Haute-Garonne.

Un des vestiges archéologiques de cette commanderie est un linteau en remploi visible sur une façade de maison (ancienne mairie) près de l'église, qui porte une armoirie d'un commandeur de l'époque moderne, identifié à F. de Montauban de Laroquette. Cette pierre, assez dégradée, n'a plus ses couleurs. De plus, l'armoire, de petite taille, ne livre que peu de détails. Toutefois, on peut très bien y distinguer les deux lions tenant un monde, c'est-à-dire un globe surmonté d'une croix, symbole des empereurs germaniques et de certains rois, brisé d'une croix de Malte en chef, marquant l'appartenance de l'individu en question à cet ordre.

**Aureilhan disposait déjà d'un blason, mais...**

« Mais cette armoirie n'était pas tout à fait exacte du point de vue de la science héraldique » explique Stéphane ABADIE, Professeur d'Histoire à l'Université Toulouse II Jean Jaurès. A Aureilhan, deux versions de blason, issues d'initiatives privées, ont cohabité jusqu'ici. La Ville n'étant pas historiquement liée à un blason, ces deux versions ont été utilisées pendant de nombreuses années. A la connaissance d'un « blason fautif » signalé par le Service des Archives Départementales, la Municipalité a souhaité procéder à une authentification incontestable du blason.

### Un blason, une histoire

La proposition, conforme héraldiquement, a été officialisée par la délibération du Conseil Municipal car il s'agit d'une armoirie personnelle d'un noble sans descendance, et non d'une armoirie familiale toujours potentiellement en usage, qui rappelle bien les origines historiques de la Commune.

Proposé par Stéphane ABADIE, Archéologue médiéviste, Professeur d'Histoire, et François GIUSTINIANI, Conservateur, Directeur des Archives et des Patrimoines du Département des Hautes-Pyrénées, le blasonnement a été examiné par la Commission nationale d'Héraldique le 18 mars 2018 et a reçu un avis favorable de conformité aux règles de l'héraldique (document ci-dessous). Il pouvait alors être approuvé par le Conseil Municipal. Ce fut chose faite le 26 juin dernier.

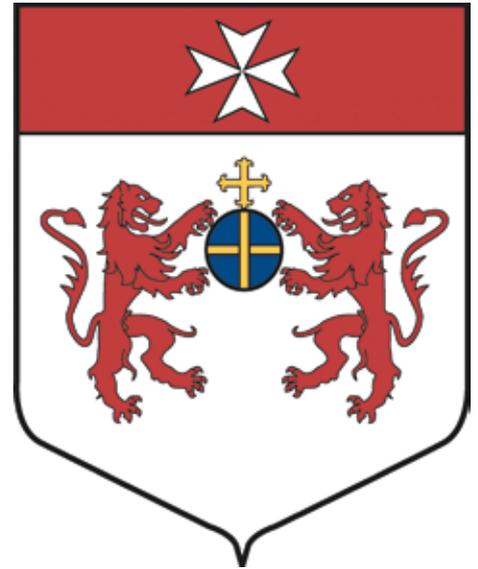
Le blasonnement est le suivant :

« D'argent à deux lions affrontés de gueules tenant un monde d'azur à la croix ceintre d'or et surmonté d'une croix fleuronée d'or, au chef de gueules chargé d'une croix de Malte d'argent »

Plus explicitement : fond de l'écu blanc, lions rouges, monde bleu surmonté d'une croix jaune (jaune devrait être la monture de la croix si elle est marquée sur le globe) ; dans le tiers supérieur (le chef), fonds rouge et croix blanche.

### Remerciements

La Municipalité remercie chaleureusement Messieurs GIUSTINIANI et ABADIE pour leur disponibilité, leurs observations constructives et pertinentes qui ont contribué à l'élaboration du blason de la Ville d'Aureilhan.



Le blason de la Ville d'Aureilhan, authentifié le 26 juin 2018.



Les deux anciennes versions du blason



Ci-dessus : Le 18 mars 2018, le Service interministériel des Archives de France rendait un avis favorable de conformité aux règles de l'héraldique.

## TRES HAUT-DEBIT La fibre optique arrive bientôt à Aureilhan



© Créatif photo : Orange

Depuis plusieurs mois, la fibre optique pour l'accès à l'internet très haut débit est déployée dans l'agglomération tarbaise. Orange installera les premières armoires à Aureilhan à la fin de l'année 2018 / début 2019, les premiers clients seront éligibles au très haut-débit à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Pour les personnes intéressées au raccordement à la fibre orange et pour savoir si votre domicile est éligible, il suffit de vous connecter à Orange.fr au site suivant : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>. Le site propose la cartographie de l'avancée du déploiement en tapant le nom de la ville et l'adresse. A noter que le réseau fibre optique très haut débit déployé par Orange est ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet (pour autant que ces derniers décident d'installer leurs équipements sur le territoire).

## INAUGURATION du foyer d'accueil rue du 8 mai



La nouvelle maison d'enfants Saint Joseph, située entre la rue du 8 mai et la rue du 11 novembre, a été inaugurée le 5 juillet dernier, en présence des responsables de l'association Père le Bideau, de Michel PELIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées, et de Jean-Pierre MACHADO, Directeur de la Maison d'enfants Saint Joseph. Emmanuel ALONSO, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, et Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint aux politiques contractuelles, représentaient la Municipalité à cette occasion.

Avant les traditionnels discours de présentation et remerciements, une visite des nouveaux locaux ainsi qu'une rencontre avec des professionnels et certains jeunes présents ont été organisées.

Composé d'un bâtiment neuf et d'un autre rénové, ce nouveau foyer de la Bigorre, d'une superficie de 660 m<sup>2</sup>, est le début d'une nouvelle ère pour les 15 jeunes garçons de 14 à 18 ans relevant de la protection de l'enfance. « C'est une belle réalisation bien intégrée sur le territoire de la Commune et d'une importance particulière pour la jeunesse » a souligné Emmanuel ALONSO.



## TRAVAUX rues Lamartine et Pasteur : un enrobé tout neuf



La rue Lamartine

Au printemps dernier, tout ne s'est pas exactement passé comme prévu pour les travaux des rues Lamartine et Pasteur. L'utilisation de sable par l'entreprise et la pose du goudron « brut » ont généré des nuisances inacceptables dues à la défaillance technique du procédé. Ces nuisances ont été accentuées par les fortes chaleurs de la fin du mois de juin.

La persistance des désagréments et l'absence de fiabilité technique ont décidé la Ville à exiger de l'entreprise la pose rapide d'un nouvel enrobé de bitume, et ainsi stopper définitivement les nuisances subies par les riverains et les usagers.



La rue Pasteur

## ECOLES Des travaux d'été réalisés par les Agents de la Ville



Le Maire, Yannick BOUBÉE, la Directrice des Services Techniques, Christelle MAZOUAT et la Maire-Adjointe déléguée aux affaires scolaires, Virginie FAVERON, en visite sur les chantiers des écoles.

Les élèves des écoles d'Aureilhan vont trouver des changements dans leurs écoles respectives. Chaque année, la période des vacances estivales est mise à profit pour effectuer des travaux d'entretien et de réparation dans les établissements scolaires, dont la liste résulte des demandes des enseignants, validées par les élus délégués. Quelques exemples de travaux exécutés cet été dans les écoles :

### Lamartine A et B

Côté cour, priorité a été donnée au nettoyage des préaux, qui ont été ensuite repeints. Côté bâtiment, l'étanchéité des menuiseries a été vérifiée et revue à certains endroits. Les systèmes coulissants des portes ont été réajustés. De nouveaux aménagements ont été réalisés à l'entrée de l'école Lamartine B, dont le revêtement de sol a été changé.

### Marcel Pagnol

Ici, des rangements supplémentaires ont été réalisés. Une partie du revêtement de l'aire de jeux a été restaurée. De plus, certaines bicyclettes et équipements de jeux de plein air ont bénéficié d'une révision complète.

### Groupe scolaire des Cèdres

A l'école maternelle, les agents ont procédé au nettoyage du toit du préau.

A l'école élémentaire, la bibliothèque a été réaménagée et un rétroprojecteur a été installé dans la classe de CM2.

## OUVERTURE L'Épicerie Solidaire des Cèdres fait sa rentrée



Ça y est, les portes de l'Épicerie Solidaire des Cèdres ont ouvert au public le 3 septembre 2018.

L'aventure des membres de l'association « Épicerie Solidaire des Cèdres » a débuté il y a près de trois ans. Suite à la fermeture du commerce situé avenue des Cèdres, la Municipalité avait invité les habitants à se réunir et réfléchir ensemble à un projet d'économie sociale et solidaire.

Dans un quartier comptant près de 700 habitants, le commerce de proximité est essentiel.

Après le temps de la concertation, celui des réunions, enfin celui des formations, l'association et ses membres ont réussi à tenir l'objectif d'ouvrir une épicerie. Ce commerce de quartier d'un genre nouveau proposera des produits de producteurs locaux et des denrées de première nécessité.

Tous nos vœux de réussite accompagnent les responsables de l'association qui se sont lancés dans ce beau projet.



### Le 26 juin :

- D'approuver la composition du Blason communal ;
- De voter la décision modificative n°1 du budget 2018 ;
- De fixer le nombre de représentants du personnel de la Collectivité au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail ;
- D'attribuer une subvention foncière de 30 000 euros à Promologis dans le cadre de la construction de pavillons locatifs rue de la Moisson ;
- D'attribuer une subvention complémentaire à l'association Société Chorale et Cavalcade.

### Le 6 août :

- D'attribuer divers marchés de travaux (désamiantage et démolition de l'immeuble Maison Pomès à la rue Jules Guesde ; entretien et petites réparations de voiries et de réseaux; 3<sup>ème</sup> tranche de la rénovation de la rue Jean-Jacques Rousseau) ;
- De créer deux postes d'adjoint technique territorial ;
- D'adhérer au service « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et de nommer un Délégué à la Protection des Données (DPD) ;
- De transférer la compétence dispositif de surveillance des ressources en eau et des milieux aquatiques à la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;
- De signer une convention avec la SPA 65.



### En savoir plus :

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : [ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr), rubrique « comptes-rendus »

### « Aureilhan - Citoyen 2014 »

#### BLASON COMMUNAL

Depuis le 5 Avril 1884, la loi reconnaît la souveraineté totale des communes en matière d'armoiries. Lors du conseil municipal du 26 Juin dernier, nous avons eu à délibérer sur l'approbation de la composition du Blason communal de la ville d'Aureilhan. Certains diront qu'il y a bien d'autres sujets plus importants et urgents à traiter, qu'ils se rassurent, nous les traitons aussi. Mais en y regardant de plus près, nous pouvons noter l'importance de ce vote pour notre collectivité.

Le Blason est en lui-même l'identifiant visuel de la commune qui exprime sous forme emblématique son histoire et ses racines dans le territoire. Les armoiries d'une commune se définissent dans un blason qui nécessite l'emploi d'un langage codifié hérité d'une longue tradition au caractère symbolique très affirmé : le langage héraldique.

La commission nationale d'Héraldique a d'ailleurs émis un avis favorable sur la conformité de notre Blason.

L'utilité de se doter d'armoiries officielles est multiple : sites internet communal, papiers officiels à en-tête, parc automobile communal, médailles communales ou sportives, vêtements, enseignes commerciales, dépliants touristiques, panneaux routiers et de jumelage, plaques de rues et frontons des monuments communaux, badges et porte-clés, ... autant de supports qui permettent d'identifier sa collectivité et d'assurer sa notoriété ainsi que de créer un lien historique, communautaire et de reconnaissance entre ses habitants.

De plus notre commune, depuis Aurélius le légionnaire romain qui donna son nom à notre cité, est très riche en histoire à travers les âges. Des romains à la légende de Saint Gérin en passant par

la commanderie des Templiers puis des Hospitaliers, chevaliers de Malte qui trouvèrent refuge en nos murs. De nombreux écrits anciens témoignent de cette histoire riche de notre patrimoine culturel.

Notre groupe a bien sur approuvé et voté la délibération de ce blasonnement telle que définie ci-dessous en termes héraldiques :

« D'argent à deux lions affrontés de gueules tenant un monde d'azur ceintré d'or et surmonté d'une croix fleuronée d'or, aux chefs de gueules chargés d'une croix de Malte d'argent »

**Jean-Marc LACABANNE**  
**Françoise MAZOUÉ**  
**André BOYRIE**  
**Myriam LAGARDE**

**Conseillers municipaux**  
**d'opposition**  
**Groupe Aureilhan Citoyens**

### « Vivre autrement Aureilhan »

#### LA BANDE A MACRON : BENALLA ET LES AUTRES.

Si ce n'est pas une affaire d'Etat, cela y ressemble fortement. En tous cas, l'affaire Benalla est plus qu'une « tempête dans un verre d'eau » comme veut nous le faire croire E. Macron qui s'entoure de personnes hors contrôle pouvant se déguiser en policier avec armes et bagages. Drôle de République française donc ! Comme ses prédécesseurs, E. Macron se permet tout et pense que les plans de communication élyséens suffiront à masquer les arrières-cuisines aux odeurs peu ragoutantes.

**On perçoit bien, dès lors, que les préoccupations de Macron sont**

**bien loin de vouloir faire vivre la Démocratie et de répondre à celles bien réelles de la population et des salariés.**

**Pour ce président, il s'agit d'abord de donner satisfaction aux exigences patronales et financières où le copinage et autres conflits d'intérêt prolifèrent.**

**Les profils, d'ailleurs, de ses députés comme de ses ministres témoignent bien de ces orientations néfastes au pays. Sans chercher trop loin, les démêlés judiciaires pour favoritisme de Muriel Pénicaud, ministre actuelle du Travail (!), ancienne directrice**

générale de Business-France mettent en surface **les pratiques malhonnêtes de ce monde des affaires.**

Avec des têtes présidentielle et gouvernementale comme ça, que peuvent attendre les communes comme la nôtre ? Sûrement pas la LIBERTÉ, l'EGALITÉ, la FRATERNITÉ.

**Jacques LAPALISSE &**  
**Audrey MAUHOURET**  
**Conseillers municipaux d'Aureilhan**  
**100%àGauche**

## « Aureilhan, dynamiques et solidaires »

### S'ENGAGER ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Notre équipe s'était engagée à soutenir, durant son mandat, une agriculture de proximité, à la fois respectueuse de l'environnement et garante d'une production alimentaire de qualité, qui participe étroitement à la vie économique et sociale du territoire.

Sur ce point, à l'identique des autres éléments du contrat municipal qui nous lie, la démarche de notre équipe a été et reste cohérente. Les faits en témoignent :

**1.** En 2013, nous avons voté le premier Plan Local d'Urbanisme (PLU) « grenellisé » du département des Hautes-Pyrénées, avec comme orientations essentielles : lutter contre l'étalement urbain et préserver l'activité agricole à Aureilhan. Nous avons, par volontarisme politique, affiché clairement cette démarche qui permet de préserver une agriculture de proximité, en limitant significativement les zones constructibles.

**2.** En 2016, nous avons poursuivi cette action vertueuse en créant la première Zone Agriculture Protégée (ZAP) d'Occitanie, celle de la plaine de l'Ousse. Là encore, à travers ce dispositif innovant qui permet de préserver la spécificité agricole de cette plaine, nous contribuons à aider les agriculteurs locaux et

les associations de loisirs. Grâce à cette mesure, les exploitants agricoles peuvent se projeter dans l'avenir et consolider leurs activités.

**3.** En 2018, nous nous sommes résolument engagés dans une nouvelle démarche d'approvisionnement du restaurant scolaire en signant une convention de partenariat avec la société coopérative bigourdane « Mangeons Hapy ». Poursuivre cette volonté de consommer des produits locaux et / ou « bios », c'est amener la santé dans les assiettes de nos enfants, mais aussi soutenir activement le tissu économique agricole local. A noter que, à l'écoute des parents d'élèves usagers, nous avons remanié en 2017 les tarifs de la restauration scolaire.

**4.** Soutenir les modes de consommation de proximité, c'est s'opposer aux traités internationaux tels que le Traité transatlantique (TAFTA) et le Traité entre l'Union Européenne et le Canada (CETA). Parce que cette politique antisociale promeut la libéralisation des marchés économiques et agricoles, vos élus ont voté une motion contre ces textes en 2015 (TAFTA) et en 2017 (CETA).

**5.** Soutenir les modes de consommation de proximité, c'est aussi consolider les

deux marchés hebdomadaires présents sur la Commune : le samedi matin au quartier du Bout du Pont ; le vendredi matin à la place Florence. En 2018, notre équipe a voté la baisse des tarifs d'occupation du domaine public pour les activités commerciales, une action qui démontre notre volonté d'accroître l'attractivité des lieux de vie et de rencontre.

**6.** Soutenir les modes de consommation de proximité, c'est enfin encourager des projets qui réconcilient les enjeux économiques, sociaux et environnementaux comme l'Épicerie Solidaire des Cèdres.

Cette mise en mouvement, qui semble impossible pour certains, est une nécessité pour l'économie et la santé des générations futures. Par ses actes concrets, notre équipe fait la démonstration qu'il est possible de s'engager et de soutenir l'économie de proximité, pour un monde plus solidaire et respectueux de l'environnement.

**Claude PAHU,**  
**Groupe socialiste et apparentés**  
**Simone GASQUET,**  
**groupe communiste**  
**Yves CARRIÉ,**  
**Europe Ecologie les Verts**

# AUREILHAN

## en Fêtes

Fête des Pitchours

BANDAS

Bodega

Du 21 au 24  
septembre 2018

BALS POPULAIRES

Concours de Pétanque

Plus d'information sur  
[www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

